

Gujan-Mestras, le 19 juin 2020



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité



L'équipe de Direction

Aux

Parents d'élèves

COLLEGE « CHANTE
CIGALE »
INE : 0331759 H

Secrétariat de Direction

Affaire suivie par :
Hervé SANCHEZ
Principal

Téléphone :
05 56 66 05 72

Fax :
05 56 66 78 82

Courriel :
Ce.0331759h@ac-bordeaux.fr

Site :
<http://www.collegegujan.fr>

21 Allée Pierre Corneille
33470 GUJAN-MESTRAS

Objet : Accueil de tous les élèves au collège à partir du 22 juin.

Faisant suite à l'allocution Présidentielle de dimanche 14 juin, un nouveau protocole sanitaire a été publié mercredi 17 juin en soirée. Vous le trouverez en pièce jointe.

Il complète et adapte le décret du 15 juin, prévoyant l'assouplissement des règles de distanciation physique tout en rappelant la nécessité d'éviter le brassage entre élèves de classes ou groupes différents. Il rappelle les gestes barrières qui doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.

Au collège Chante Cigale, sont ainsi maintenues les règles concernant le lavage des mains, les sens de circulation, le nettoyage et la ventilation des locaux.

Afin de pouvoir **accueillir dès lundi 22 juin tous les élèves de chaque classe**, l'organisation suivante est mise en place :

- En fonction de l'emploi du temps, consultable sur PRONOTE et mis à jour progressivement, **les élèves seront présents en classe entière dans une salle qui leur sera attribuée pour tous les cours**, sauf EPS.
- **Le port du masque pour les collégiens reste obligatoire** dès l'entrée dans l'établissement. Parce que le mètre de distance entre chacun ne pourra pas partout être respecté, son usage contribuera à la protection de tous et rend possible le fonctionnement en classe entière.
Pour rappel les familles veilleront à équiper leur enfant de 2 masques, voire 3 si cours d'EPS dans la journée, ainsi qu'une pochette de stockage.
- Le port du masque pour les personnels est obligatoire dans les situations où la distanciation d'un mètre ne peut être garantie.
- L'entrée des élèves le matin et les récréations restent échelonnées. Les repas continueront de se prendre en groupe classe constitué en 2 services. Pour limiter le brassage des élèves, la cour est divisée en 5 zones.

- **La pause méridienne redevient d'une durée de 1h30.** Les cours de l'après-midi pourront reprendre à 13h ou 14h.
- Tous les enseignants, sauf avis médical contraire, reprennent leur service en présentiel. En conséquence, à compter du 22 juin, **le suivi à distance des collégiens n'est plus assuré.**

Bien cordialement,